

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

AIM LUX - C-QUADRAT EUROPE SMALLCAP, un compartiment de AIM LUX

Classe : R, (Capitalisation) LU1829348520

Cette SICAV est gérée par C-QUADRAT ASSET MANAGEMENT FRANCE, société du Groupe C-QUADRAT

Objectifs et politique d'investissement

Le compartiment AIM LUX - C-QUADRAT EUROPE SMALLCAP de **classification Actions internationales** a pour objectif d'offrir sur un horizon de placement de cinq ans une performance annualisée nette de frais de gestion supérieure à celle de l'indice STOXX Europe Small 200 (dividendes réinvestis) (Ticker Bloomberg : SCXR) par le biais d'une gestion dynamique.

L'indice STOXX Europe Small 200 (dividendes réinvestis) (Ticker Bloomberg : SCXR), dérivé du STOXX Europe 600 regroupe 200 petites valeurs réparties dans 18 pays en Europe. La pondération est calculée en fonction des valeurs retraitées du flottant (partie du capital détenue par des investisseurs privés ou institutionnels non référencés comme actionnaires de référence de la société). La composition de l'indice est disponible sur www.stoxx.com. Le Fonds est géré de manière active, et en référence à l'indicateur de référence STOXX Europe Small 200 (dividendes réinvestis) (Ticker Bloomberg : SCXR). Les performances du Fonds pourront néanmoins s'écarter de celles de cet indicateur tant à la hausse qu'à la baisse. Le degré de liberté de la stratégie d'investissement mise en oeuvre par rapport à l'indicateur de référence est important.

La **stratégie d'investissement** repose sur une gestion fondamentale. Le gérant s'efforcera de diversifier le portefeuille sur les principaux secteurs et zones géographiques et en privilégiant la sélection des titres suivant une approche fondamentale. Seront sélectionnées des sociétés européennes cotées offrant un potentiel de gain significatif. Le type de gestion est sans biais, associant différents styles d'investissement : Valeurs de croissance ; Cycliques de qualité ; Sociétés en retournement ; Titres spéculatifs (fusion, acquisition). Le gestionnaire évalue pour chaque émetteur de titre son potentiel de valorisation, ses perspectives de croissance, les risques attachés à son activité et la qualité de sa communication financière. L'équipe de gestion porte une attention particulière à la liquidité des titres en suivant les indicateurs tels que le flottant et les volumes moyens négociés.

La pondération de valeurs dans le portefeuille est déterminée selon les convictions de l'équipe de gestion, sans tenir compte de la composition de l'indicateur de référence.

Les investissements seront effectués sur des actions de petite et moyenne capitalisation de moins de 5 Md euros à hauteur de 75 % minimum. Pour l'éligibilité au PEA, le compartiment est investi pour 75 % minimum dans les titres éligibles au PEA.

La gestion, dynamique, utilise également des contrats futures sur indices actions européens, avec pour objectif principal de protéger le portefeuille dans les marchés baissiers, avec une exposition minimale de :

- 75 % sur un ou plusieurs marchés actions des pays de l'union européenne, du Royaume-Uni, de la Suisse, et de la Norvège.

La gestion pourra également utiliser des contrats futures non seulement pour couvrir, mais également pour exposer le portefeuille aux marchés actions. Les positions acheteuses et vendeuses sur les marchés actions sont effectuées principalement soit par l'achat ou la vente direct d'actions soit par le biais de contrats de gré à gré de type Contract for Difference (CFD), la SICAV pourra avoir recours à l'utilisation de contrats à terme listés sur des indices actions (Futures).

Par l'utilisation d'instruments financiers à terme, le Fonds pourra être exposé dans la limite de 120 % net. L'exposition brute du compartiment pourra aller jusqu'à 150%.

A titre accessoire, le Fonds pourra investir dans des instruments du marché monétaire ou en titres de créance.

Le Fonds pourra investir dans des OPCVM gérés par la société de gestion ou une société liée.

Le Fonds pourra investir dans des sociétés de petite capitalisation dans la limite de 30 %.

Le Fonds peut investir en obligations et titres de créances négociables émis par un Etat membre de l'OCDE ou par des émetteurs privés dont la notation est au moins égale à « Investment Grade » au moment de l'acquisition (Moody's (Aaa à Baa3), Standard and Poor's (AAA à BBB-) ou Fitch (AA à BBB-), ou jugé équivalent, jusqu'à 25 %. La société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement à ces notations mais peut en tenir compte dans sa propre analyse, au même titre que d'autres éléments, afin d'évaluer la qualité de crédit de ces actifs et décider le cas échéant de leur acquisition ou de leur vente.

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Affectation des sommes distribuables : capitalisation.

La durée minimum de placement recommandée est de cinq ans. Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans une période inférieure à ce délai.

Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées chaque jour à 12h00 auprès du Dépositaire et sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative datée du même jour. Les demandes reçues le samedi sont centralisées le 1er jour ouvré suivant. La valeur liquidative est calculée chaque jour, sauf si la bourse de Luxembourg est fermée ou si ce jour est un jour férié au Luxembourg. Les règlements afférents interviendront en J+2.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible,

A risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Cet indicateur représente la volatilité historique annuelle du Fonds sur une période de 5 ans.

La catégorie de risque 6 reflète un potentiel de gain et/ou de perte très élevé de la valeur du portefeuille. Ceci s'explique par des investissements en actions de petite et moyenne capitalisation de moins de 5 Md euro sur le marché européen.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.

La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital investi initialement n'est pas garanti.

Risque(s) important(s) pour le Fonds non pris en compte dans cet indicateur :

Impact des techniques financières IFT : L'utilisation d'instruments dérivés peut entraîner le Fonds à amplifier les mouvements de marchés et ainsi des variations de la valeur liquidative plus importantes, à la hausse comme à la baisse.

Risque de liquidité : Un risque de liquidité existe lorsque des investissements spécifiques sont difficiles à vendre ou à acheter. Ceci pourrait réduire les rendements du Fonds en cas d'incapacité de conclure des transactions à des conditions favorables. Ceci peut résulter d'événements ayant une intensité et une sévérité sans précédent, tels que des pandémies ou des catastrophes naturelles.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

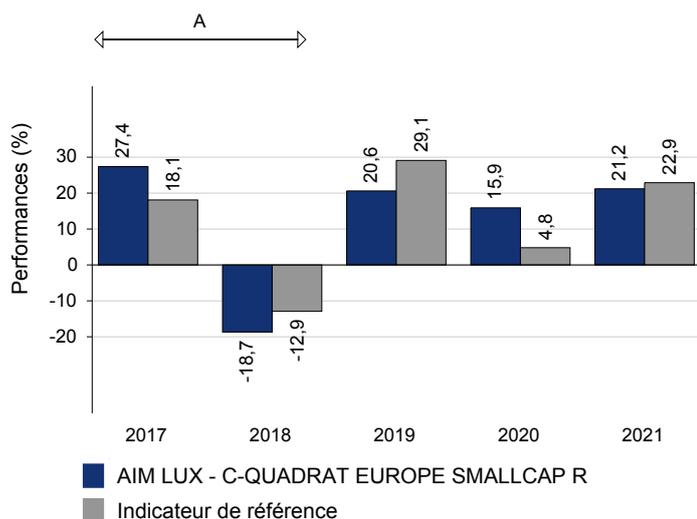
Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	2,00%
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par le Fonds sur une année	
Frais courants	3,01%
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	0,00% à la dernière clôture du Fonds
15% de la performance au-delà de l'indice STOXX Europe Small 200 (dividendes réinvestis) (Ticker Bloomberg : SCXR). Il est spécifiquement précisé que la commission de surperformance n'est pas conditionnée à une obligation de performance positive du compartiment. Il est donc possible que le compartiment rémunère la Société de Gestion par une commission de surperformance, lorsque celui-ci affiche une surperformance, alors même que la valeur liquidative du compartiment affiche une performance négative sur l'exercice considéré. L'assiette de calcul est l'actif net avant provision pour commission de performance. La commission de performance est provisionnée à chaque valeur liquidative et est définitivement acquise à la société de gestion (cristallisée) à chaque clôture d'exercice.	

Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des taux maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs.

Le chiffre des frais courants se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos au 31 décembre 2021. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre Fonds.

Pour plus d'information sur les frais du Fonds, veuillez vous reporter au passage intitulé "Charges et Frais" du prospectus, disponible à l'adresse www.c-quadrat.com/fr.

Performances passées



Les performances affichées dans le diagramme ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Les performances annualisées sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le Fonds.

Date de création du Fonds : 12 octobre 2018

Date de création de la part : 12 octobre 2018

Devise de référence : Euro

Indicateur de référence : STOXX Europe Small 200 (dividendes réinvestis) (Ticker Bloomberg : SCXR).

A : La classe C du compartiment AIM LUX - AIM EUROPE SMALLCAPS a été lancée au 12/10/2018 par le biais de l'absorption des parts du FCP français AIM EUROPE SMALLCAPS. Les performances présentées dans le tableau ci-dessus pour le Compartiment avant sa création, pour l'année 2017, découlent des performances historiques de AIM EUROPE SMALLCAPS, un OPCVM agréé par l'Autorité des Marchés Financiers, qui a été fusionné dans le Compartiment le 15 octobre 2018. C-Quadrat Asset Management France est la société de gestion depuis la création du Compartiment, la politique d'investissement et les restrictions d'investissement n'ont subi aucun changement important depuis.

Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank, Luxembourg Branch

Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques, sont disponibles gratuitement en français dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de la société de gestion : C-QUADRAT ASSET MANAGEMENT FRANCE - 14, rue de Bassano - 75016 Paris - France ou à l'adresse électronique suivante : info.fr@c-quadrat.com.

Ce Fonds est à compartiments, son dernier rapport annuel consolidé est disponible auprès de la société de gestion. Les actifs et les passifs d'un compartiment sont distincts de ceux des autres compartiments.

Le compartiment propose d'autres parts pour des catégories d'investisseurs définies dans son prospectus. Les investisseurs sont autorisés à échanger tout ou une partie de leurs parts d'un compartiment en parts du même compartiment ou d'autres compartiments. Des informations relatives à ce droit se trouvent dans le prospectus à la rubrique "CONVERSION DES ACTIONS".

La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion et sur son site internet : www.c-quadrat.com/fr.

C-QUADRAT ASSET MANAGEMENT FRANCE a mis en place une politique de rémunération conforme aux exigences de la directive AIFM et de la directive UCITS V. Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur le site internet de la société : www.c-quadrat.com/fr ainsi que la politique complète de rémunération sur simple demande écrite adressée à la Société de Gestion.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du Fonds peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller financier.

La responsabilité de C-QUADRAT ASSET MANAGEMENT FRANCE ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Le Fonds est agréé au Luxembourg et surveillé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

La société de gestion C-QUADRAT ASSET MANAGEMENT FRANCE est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 18 février 2022.